Bulletin n° 3 Décembre 1979

SOMMAIRE

- 2 Aux lecteurs du Bulletin Nouvelles familiales
- 3 La fabrication des Indiennes à Mulhouse au XVIIIème siècle
- 8 L'équipement hydroélectrique de Rhin
- 11 Le procès de Leipzig : Une page d'histoire ignorée des programmes scolaires
- 14 A propos d'ARAGON
- 15 Charles KOECHLIN à Londres
- 16 Finances

Chers lecteurs,

Le bulletin n° 2 m'a valu moins de lettres d'encouragement que le 1er ; dans l'ensemble cependant, près de 60 destinataires m'ont écrit ou téléphoné sur un total de 160, et c'est un résultat que je considère comme satisfaisant.

Je serais reconnaissant aux autres de se manifester à leur tour, ne fut-ce que pour confirmer que le bulletin leur est parvenu et qu'ils désirent continuer à le recevoir (il est inutile qu'ils envoient de l'argent, tout au moins pour l'instant ; les finances sont prospères, comme je le signale plus loin.

Plusieurs correspondants, notamment des filles de KOECHLIN, regrettent que la généalogie 1914 - 1975 se soit limitée, à quelques exceptions près, aux descendants masculins et ne mentionne donc pas leur famille.

Je comprends parfaitement cette réaction, mais - comme je l'ai déjà dit dans le Bulletin n° 1 - je reste, convaincu que, si Henry avait voulu, comme Georges (principal auteur de la Généalogie de 1914) poursuivre toutes les descendances, il se serait imposé un travail audessus de ses forces et n'en serait jamais venu à bout. Et nous n'aurions eu, ni sa Généalogie limitée mais bien utile, ni... ces bulletins.

Plusieurs de ces correspondants (es) - dont la généalogie ne donnait pas les adresses – m'ont dit qu'ils étaient intéressés par le Bulletin et je les ai aussitôt inscrits sur la liste des "abonnés". Il va sans dire que je serais heureux de satisfaire à de nouvelles demandes (les Bulletins ont été tirés à 200 ex. et je dispose encore d'un stock important).

Pierre KOECHLIN 1 Bis rue des Capucins 92190 MEUDON Tél. 1-626-10-81

NOUVELLES FAMILIALES

LA FABRICATION DES INDIENNES A MULHOUSE AU XVIII° SIECLE

Notre cousin Philippe BRANDT, frère d'André BRANDT – auteur des monographies des P. 8 à 16 de la Généalogie 1914-1975 - et lui-même chimiste émérite, a accepté de rédiger pour notre bulletin une étude sur "Le rôle des KOECHLIN dans la chimie textile du XIX° siècle".

La première partie de cette étude, qu'on trouvera ci-dessous, constitue la suite toute naturelle à l'article du bulletin n° 2 "Les Indiennes et l'impression sur étoffes du XVI° au XVIII° siècle"; elle relate en effet le début, au XVIII° siècle, de la fabrication des Indiennes à Mulhouse et le rôle important qu'y ont joué nos ancêtres, Samuel (38) et son fils Jean (47).

La suite de l'étude qui paraîtra dans les bulletins suivants, sera centrée sur une lignée de chimistes éminents : Daniel (76), son fils Camille (153) et son petit-fils Horace (357). Elle fera ressortir leur contribution au développement de la chimie des matières colorantes et de leur mise en œuvre pour la fabrication des tissus imprimés.

Pierre PFLIMLIN, alors Sous-Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale écrivait dans la préface du bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse, consacré au bicentenaire de l'impression sur étoffe en Alsace (1946) :

"On est stupéfait devant l'audace et la ténacité des pionniers qui, il y a deux cents ans, fondèrent à Mulhouse les premières fabriques d'indiennes. Leurs successeurs, portés par le même élan créateur, firent surgir de ce noyau primitif notre industrie textile alsacienne, puissamment intégrée, qui sut conquérir tous les marchés du monde. Aucune explication déterministe ne saurait rendre compte de cette extraordinaire réussite qu'il convient de célébrer comme une victoire de la volonté créatrice de l'homme."

Cette industrie nouvelle de l'impression avait, en effet, par le succès qu'elle avait rencontré, conduit logiquement à la création de toutes les branches d'activité indispensables à sa réussite : la filature, le tissage, le blanchiment, la fabrication de produits chimiques, la construction mécanique et la culture de la garance en A1sace. Une telle expansion industrielle, réalisée à un rythme aussi rapide, allait bouleverser complètement les conditions de vie de la petite république de Mulhouse et hâter, par son succès, sinon même provoquer sa réunion à la France en 1798.

Au début, la fabrication d'indiennes consistait essentiellement à déposer sur un tissu préalablement blanchi pour le rendre plus absorbant, une pâte contenant des sels métalliques - acétate de fer ou d'alumine -. Puis ces tissus séchés dans des conditions bien établies étaient teints dans une décoction chaude de racines de garance pulvérisées.

La garance se fixait seulement sur les sels métalliques pour former avec eux, des laques colorées insolubles.

On obtenait ainsi des rouges et des roses avec les sels d'alumine, des noirs, gris ou violets avec les sels de fer, des bruns et des olives avec des mélanges de ces sels.

Les pièces étaient lavées, séchées puis étendues au soleil sur pré, et arrosés pour permettre à l'ozone produit par l'herbe de blanchir les parties non colorées. On portait ensuite au pinceau

sur ces pièces étendues sur des tables une préparation d'indigo pour produire les b1eus et la laque formée d'un colorant naturel jaune et d'alumine, finement dispersés dans une résine pour obtenir des jaunes.

Comme on le sait, l'impression était intimement liée à l'art des teinturiers et le nombre de couleurs que l'on savait imprimer était très restreint. Il importait donc de s'assurer des services d'un artiste peintre : un dessinateur, comme on disait alors, qui savait disposer et combiner les quelques couleurs que l'on savait produire, de façon à former sur les tissus des dessins agréables susceptibles de plaire aux dames auxquelles ils étaient destinés.

SAMUEL KOECHLIN (1719 - 1776)

En 1743, un jeune mulhousien entreprenant qui avait été employé dans une maison de Bar-le-Duc, qui faisait le commerce des toiles peintes hollandaises, avait conçu le projet de monter, avec un teinturier, la fabrication des indiennes à Mulhouse. Ce fut un échec.

Jean-Jacques SCHMALTZER - car c'est de lui qu'il s'agit - entreprit alors d'acquérir les connaissances qui lui avaient fait défaut.

Il entra au service de la fabrique de toiles peintes de Luze à Neuchâtel, puis d'une autre maison à Hambourg. De retour à Mulhouse, il s'associe avec deux jeunes hommes dynamiques de la ville qui pouvaient lui apporter ce qui lui avait si cruellement manqué lors de sa première tentative : les capitaux, l'appui des milieux influents de la ville, le talent d'un artiste peintre et l'expérience commerciale.

Ces deux jeunes mulhousiens furent SAMUEL KOECHLIN qui, malgré son jeune âge, avait la réputation d'un commerçant avisé et avait hérité d'une large aisance, et Jean-Henri DOLLFUS, artiste peintre qui pouvait, comme Samuel KOECHLIN, par ses relations familiales à Mulhouse et à Bâle, créer une ambiance favorable à la jeune entreprise.

Les débuts furent difficiles (1746). On se rendit compte qu'il était indispensable de s'assurer le concours d'artisans formés, qui pourraient à leur tour, former une main d'œuvre locale. On fit venir de Neuchâtel, au moyen de conditions alléchantes, des graveurs pour fabriquer les planches à imprimer, des pinceauteuses, des imprimeurs. Puis le succès vint.

La première fabrique d'indienne dont la raison sociale était KOECHLIN, SCHMALTZER et Cie, connut une prospérité telle que bientôt, chacun des associés voulut édifier sa propre entreprise (1758-1765).

SCHMALTZER, qui, entre-temps, avait épousé la fille du Bourgmestre CORNETZ, s'associa à son beau-père et créa la maison SCHMALTZER et CORNETZ, puis fonda une fabrique d'indienne à Munster (1776), qui devint par la suite la maison bien connue, HARTMANN et Cie.

Jean-Henri DOLLFUS, qui avait acquis une large aisance et avait acheté (1754) la cour de Lorraine, y établit avec son beau-frère Joan VETTER, la fabrique DOLLFUS-VETTER qui devint par la suite DOLLFUS Père et Fils.

Samuel KOECHLIN continua donc seul avec ses fils à exploiter le premier établissement, sous 1a raison sociale de Samuel KOECHLIN Père et Fils.

Ce fut une période de grande prospérité. Les impressions mulhousiennes avaient, par la qualité et la richesse de leurs dessins et coloris, supplanté les indiennes d'origine et dominaient tous les marchés, y compris le marché français depuis qu'en 1759, Louis XV avait, à l'instigation de la marquise de Pompadour, aboli le néfaste décret de Louis XVI interdisant la fabrication et la vente de tissus imprimés en France.

Mulhouse formait à cette époque une enclave dans les territoires français d'Alsace. Mais ceux-ci étaient situés en dehors des frontières douanières de la France, établies à BAR-LE-DUC et St-Dizier. Les Mulhousiens pouvaient donc importer aux meilleurs prix de Suisse, d'Allemagne et des Compagnies des Indes étrangères, les tissus nécessaires à leur industrie et étaient donc favorisés par rapport à leurs concurrents établis dans les limites de la douane française.

A la suite de réclamations de plus en plus nombreuses de ceux-ci, et aussi de la Compagnie Française des Indes, le Gouvernement de Louis XVI décida, en 1785, de faire coïncider les frontières douanières et les frontières politiques.

Mulhouse se trouva enserré dans un cordon douanier très préjudiciable à ses importations comme à ses exportations.

Les troubles de la révolution et les guerres qui s'en suivirent, achevèrent de dégrader la situation, en provoquant une stagnation générale des affaires.

Les entreprises mulhousiennes subirent des pertes considérables et plusieurs durent être liquidées, dont SCHMALTZER et CORNETZ et DOLLFUS Père et Fils (1786-180l). La fabrique Samuel KOECHLIN et Fils fut aussi durement touchée alors qu'elle venait de perdre son chef et fondateur, Samuel KOECHLIN enlevé prématurément à l'âge de 57 ans (1776). Le seul fils de Samuel KOECHLIN en âge de continuer l'entreprise familiale était Jean KOECHLIN, (1746-1836).

Jean KOECHLIN 1746-1836

Il avait appris le métier d'indienneur dans la fabrique paternelle et avait reçu une instruction sérieuse tant sur le plan technique que commercial. Il était en plus dessinateur de talent. Son père l'avait associé à son entreprise dès 1771. C'est donc lui qui dirigera la fabrique en y associant ses frères Josué et Hartman. Ce sera la première maison Frères KOECHLIN.

Mais la situation de l'industrie ne cessait de se dégrader. Jean KOECHLIN, qui avait entretemps ouvert une école supérieure de préparation au commerce où l'on enseignait également des mathématiques et de la physique et qu'il nomma "l'Institut" se retira en 1781 pour prendre, avec sa femme et son beau-frère, Nicolas THIERRY, licencié es lettres, la direction de cet Institut qui connut un succès très grand et reçut de nombreux élèves étrangers, de Bâle, de Suisse et d'Allemagne.

Jean KOECHLIN avait épousé en 1769 une petite-fille de Jean-Henri DOLLFUS, Climène DOLLFUS, dont l'arrière-grand-mère était la fille du célèbre mathématicien Jean BERNOULLI, professeur aux universités de Groningue et de Bâle.

La famille attribuait à cette illustre ascendance, l'aptitude particulière de certains de ses membres pour les études scientifiques et la direction des affaires industrielles.

Quant aux frères de Jean KOECHLIN, Josué et Hartmann, ils dirigèrent tant bien que mal la fabrique familiale qui se scinda en 1797 en deux affaires distinctes : KOECHLIN et Cie avec Josué, et KOECHLIN-WEBER avec HARTMANN. Les deux entreprises végétèrent puis disparurent.

Josué KOECHLIN, son fils Joseph et son petit-fils Josué-Emile seront les ancêtres de la branche des KOECHLIN de Hollande. HARTMANN KOECHLIN, qui avait épousé la fille du greffier syndic de Bâle, Isaac ISELIN et son fils Samuel qui se fixera à Bâle, seront les ancêtres des KOECHLIN de Bâle.

Cependant, si les fabriques mulhousiennes rencontraient toujours de graves difficultés, celles qui s'étaient établies en territoire français connaissaient au contraire une ère de prospérité. Aussi Jean KOECHLIN accepte-t-il en 1783 l'offre de l'oncle de sa femme, Pierre DOLLFUS, d'entrer comme chimiste coloriste dans l'affaire qu'il dirigeait à Wesserling. Il s'agissait de l'ancien établissement Nicolas RIESLER, qui avait pris la raison sociale de Pierre DOLLFUS et Cie et qui deviendra en 1788 par le jeu des associations, la maison SENN et BIDERMANN, puis en 1802 GROS-DAVILLIERS et ROMAN.

Cette entreprise était devenue en 1783, par lettres patentes du roi Louis XVI, manufacture royale. Elle était justement réputée pour la beauté et la richesse de ses toiles peintes.

Jean KOECHLIN y fit une carrière brillante. Dès son arrivée dans la vallée, il s'était installé avec sa famille dans la ferme du Stoerenbourg où un grand nombre de ses enfants furent élevés dans l'air salubre des Vosges.

Lorsque les troubles révolutionnaires rendirent le séjour à Stoerenbourg dangereux, madame Jean KOECHLIN et ses enfants trouvèrent un refuge à l'abbaye de Masevaux où elle put contribuer à soustraire des personnages en vue, comme le Duc de BROGLIE, ancien gouverneur de la province d'Alsace aux fureurs terroristes. Très conscient de la nécessité qu'il y avait de donner à ses fils une instruction soignée afin qu'ils puissent un jour occuper des postes importants dans l'industrie, Jean KOECHLIN surveilla lui-même cette instruction puis envoya son fils Nicolas, tout jeune encore à Hambourg et en Hollande pour y apprendre le commerce, et mit son fils Daniel en apprentissage chez un maroquinier à Paris, où il devait suivre aussi les cours et le laboratoire de chimie du Professeur FOURCROY.

Peu après se place un événement capital pour Mulhouse : la réunion de la petite république à la France (1798). Si cette mesure avait été rendue nécessaire pour sauver l'industrie menacée d'asphyxie par la pression douanière du gouvernement royal d'abord, puis du Directoire, elle était aussi réclamée par la grande majorité des jeunes mulhousiens entièrement acquis aux idées de la Révolution. Malgré la tristesse que certains éprouvaient à abandonner l'ancien statut d'indépendance, la réunion fut votée et réalisée dans l'enthousiasme.

Dès lors, la situation de l'industrie changea complètement. Toutes les difficultés disparurent et pendant l'ère de relative tranquillité qui alla de 1800 à 1805, l'indiennerie connut un nouvel essor.

Dès son retour à Mulhouse, Nicolas KOECHLIN, qui était doté d'un esprit dynamique et audacieux, entreprit malgré son jeune âge (20 ans) de restaurer l'entreprise familiale. Il créa d'abord, dans un local qui avait appartenu Samuel KOECHLIN Père et Fils et était situé derrière l'église St Etienne, un négoce de toiles peintes (1800) puis, le succès lui ayant apporté les capitaux nécessaires, il ouvrit en 1802 une fabrique de toiles peintes à laquelle il associa son père Jean et ses frères Daniel, Jacques et Pierre. Ce fut l'entreprise Nicolas KOECHLIN et Frères. Jean KOECHLIN qui, en 1799, avait créé à Bosserville, près de Nancy, une fabrique d'indiennes, revint donc à Mulhouse et prit une part active à la direction de la manufacture.

Il laissa le souvenir d'un homme de bien, universellement respecté et aimé dont le grand savoir n'avait d'égal qu'une aussi grande modestie. D'un caractère enjoué et gai, très ouvert à toutes les questions de son temps, il faisait figure de patriarche, lorsqu'il fêta avec sa femme en 1819 leurs noces d'or au milieu de leurs 15 enfants encore vivants, de 103 petits-enfants et 67 arrière-petits-enfants.

Jean KOECHLIN mourut à 90 ans en 1836.

L'EQUIPEMENT HYDRO-ELECTRIQUE DU RHIN

La notice de la GENEALOGIE, consacré à René Koechlin (452) - pages 14 et 15 – s'étend sur les efforts consacrés par l'intéressé à la réalisation de l'usine hydroélectrique de Kembs, entre Bâle et Mulhouse : projets successifs – démarches nombreuses - intervention en 1919 du traité de Versailles (réservant à la France l'usage exclusif de la production d'électricité à provenir du Rhin entre Bâle et Strasbourg) - enfin mise en service de l'usine en 1932, 30 ans après la présentation du premier projet.

En fait, René Koechlin avait prévu huit usines hydroélectriques successives, échelonnées sur un "grand canal d'Alsace" utilisé également pour la navigation. Il me paraît intéressant de donner aux lecteurs du bulletin - et plus particulièrement aux ingénieurs (nombreux dans la famille) - quelques détails sur la réalisation de ce projet, et notamment une réponse aux questions suivantes :

- 1) Pourquoi a-t-il fallu près de 40 ans à partir de 1932 pour réaliser les sept usines en aval de Kembs ?
- 2) Pourquoi le canal s'arrête t-il après la quatrième usine (Vogelgrûn, à la hauteur de Colmar)
- 3) Pourquoi deux usines supplémentaires franco-allemandes, ont-elles encore été réalisées en aval de Strasbourg ?

Pour répondre à la première question, il faut revenir sur le contexte économique de l'époque de la mise en service de l'usine de Kembs.

La productibilité moyenne annuelle de cette usine, actuellement de l'ordre de 900 GWh (millions de kWh) avec six groupes de 24 MW devait avoisiner 700 GWh en 1932 avec cinq groupes d'un modèle plus ancien, et il s'agissait pour l'époque, d'une usine considérable apportant un supplément de production fort important, excédent très largement la consommation d'électricité de l'Alsace et des départements voisins. Il était donc nécessaire d'écouler une partie notable de la production vers des centres de consommation éloignés - notamment le plus important d'entre eux : la Région parisienne – à une époque où l'interconnexion généralisée en France - qui paraît maintenant a1ler de soi – n'était pas encore réalisée.

Tout ceci avait, bien entendu, été prévu par René Koechlin et son équipe de l'Energie Electrique du Rhin, mais la mise en service de Kembs intervint à un moment où, après une décennie de croissance, l'économie française se trouvait en pleine stagnation.

Dans ces conditions, la société eut bien des difficultés pour "placer" la production de Kembs, et ceci malgré la construction d'une ligne 220 Kv vers Paris et la mise en service en 1934 de la centrale de pompage du Lac Noir (destinée à transformer de l'énergie de nuit, souvent invendable, en énergie de jour et surtout de pointe). En période de hautes eaux (printemps et

été) une partie de la production constituant des "excédents" ne pouvait être écoulée qu'à très bas prix (il y avait concurrence entre les producteurs d'excédents et les "Parisiens" en profitaient largement...) ce qui n'empêchait pas les déversements parfois importants.

Il était donc hors de question pour l'Energie Electrique du Rhin, n'équilibrant sans doute ses comptes que de justesse en raison de cette mévente relative, de se lancer dans la poursuite du projet de son fondateur René Koechlin.

Il a fallu, par la suite : la mise en service (en 1939) d'un réseau de transport d'énergie couvrant l'ensemble du pays - la nationalisation de l'électricité en 1946 (mettant en commun toutes les ressources) - et surtout l'essor important de la consommation d'électricité pendant la longue période de croissance continue de l'économie française qui a pris fin en 1974, pour que la suite du projet se réalise. La seconde usine, Ottmarsheim, a été mise en service en 1952 et 1953, les suivantes se sont succédées à la cadence d'une usine tous les trois ans à peu près jusqu'au début de 1971, et les huit usines comportent une productibilité moyenne annuelle de l'ordre de 7 milliards de kWh.

Seconde question : pourquoi avoir interrompu le grand canal d'Alsace après la quatrième usine ?

Une négociation avait été engagée vers 1954 entre la France et l'Allemagne, à la demande de la France qui désirait voir réaliser la canalisation de la Moselle entre Thionville et le Rhin, c'est-à-dire presque entièrement en Allemagne; but principal : le "désenclavement" de la sidérurgie lorraine, mise ainsi en mesure d'écouler sa production par voie d'eau vers Rotterdam et de recevoir à meilleur compte le coke de la Ruhr (tout ceci est bien dépassé aujourd'hui ...). Il était compréhensible que 1'Allemagne cherche à obtenir, en compensation, certains avantages dans d'autres domaines et c'est ainsi qu'elle demande l'interruption du grand canal d'Alsace en faisant valoir que sa prolongation risquerait d'assécher progressivement la nappe phréatique des régions de la plaine de Bade voisines du Rhin et de causer ainsi un grave préjudice à l'agriculture badoise.

Les négociateurs français étaient persuadés qu'il ne s'agissait pas là de la raison principale de la demande allemande, mais ils ne jugèrent pas possible de l'écarter : en fin de compte, dans le cadre de l'ensemble de la négociation, satisfaction fut donc donnée sur ce point à l'Allemagne.

Pour chacune les quatre centrales en aval de Colmar, il a donc été construit un barrage sur le Rhin - créant un plan d'eau de nature à alimenter pleinement les nappes phréatiques des deux rives - et une courte dérivation desservant l'usine hydroélectrique et les écluses de navigation. Le Rhône, entre Lyon et la Méditerranée, est équipé suivant ce schéma. Le prix s'en est trouvé majoré, mais les plans d'eau séparés ainsi créés ont fourni une souplesse d'exploitation que ne procurait pas le canal : il est possible de faire fonctionner chaque usine en "éclusée" indépendamment des autres, ce qui a permis d'accroître leur puissance et de valoriser leur production.

La construction de l'usine d'Ottmarshein et du grand canal destiné à l'alimenter à partir de Kembs a débuté plusieurs années avant la disparition de René KOECHLIN, qui aura donc eu la satisfaction de voir reprendre la réalisation de son projet. En grand ingénieur qu'il était, il n'aurait sans doute pas désavoué la modification rapportée ci-dessus.

Pourquoi enfin deux usines en aval de Strasbourg, non prévues dans le projet initial?

A la mise en service de chaque nouvelle usine de la chaîne, le débit turbiné était renvoyé en aval du Rhin, et cette importante sortie d'eau avait tendance à provoquer, en période d'étiage, un affouillement du lit du fleuve près de la sortie du canal de fuite. Pendant les trois ans séparant normalement les mises en service, cette dégradation augmentait progressivement, mais sans apporter encore une gêne sensible à la navigation, mais on s'est aperçu qu'au-delà de trois ans la navigation commençait à devenir difficile.

Pour obvier à ce phénomène à l'extrémité de la chaîne d'usines, il était jugé indispensable de procéder à un "pavage" du lit du fleuve sur une certaine longueur, mais cette opération en aval de la huitième usine aurait été difficile et coûteuse en raison de la présence du port de Strasbourg. D'où l'idée de reporter le "pavage" plus loin, à un endroit d'ailleurs où la pente du fleuve devient plus faible, et de réaliser une chute en aval de Strasbourg pour créer le plan d'eau nécessaire entre son barrage et le canal de fuite de la huitième usine.

Comme le privilège donné à la France, par le traité de Versailles, d'utiliser le Rhin pour elle seule s'arrêtait à Strasbourg, cette chute ne pouvait être réalisée, conformément au droit international redevenu applicable, qu'à compte à demi avec l'Allemagne, et c'est ainsi qu'un accord intervenu entre les deux pays a prévu - pour réaliser un équilibre absolu - non pas une, mais deux usines : l'une sur la rive française (Gambsheim), l'autre sur la rive allemande (Iffezheim). Chacune a été réalisée par une filiale différente d'EDF et de Badenwerk - l'une française, l'autre allemande - qui se partagent par moitié les dépenses d'aménagement et la production d'énergie. Le schéma a été simplifié : l'usine hydroélectrique et les écluses se trouvent dans le prolongement du barrage, ce qui supprime la dérivation sur l'une des rives (et probablement l'affouillement à l'extrémité avale de la dérivation).

Avec ma mise en service d'Iffezheim en 1977, un point final s'est trouvé mis à l'équipement du Rhin franco-allemand, 75 ans après la présentation par René KOECHLIN de son premier projet.

Pierre KOECHLIN

LE PROCES DE LEIPZIG (1887)

Une page d'histoire ignorée des programmes scolaires.

Emile KOECHLIN (1852 – 1924, n° 330 de la Généalogie 1914) n'a eu droit qu'à quelques lignes dans la Généalogie 1914-1975.

Et pourtant, il a été avec mon grand-père maternel, Charles BLECH, l'un des Alsaciens impliqués dans le "Procès des Patriotes" de 1887, qui a été un événement marquant en Alsace.

J'ai pensé qu'un article de notre Bulletin pourrait réparer cette omission, et l'un des petits-fils d'Emile KOECHLIN, Bernard, (2007) a bien voulu s'en charger, avec l'assistance de son fils Philippe (3008), professeur d'histoire et par conséquent bien placé pour situer le procès dans son conteste historique.

P.K

LE CONTEXTE HISTORIQUE

En 1887, l'Alsace est annexée depuis seize ans ; en France de tous côtés, on espère récupérer les deux provinces perdues. Les Alsaciens comme les Lorrains, quant à eux, acceptent mal l'occupation malgré les quelques concessions politiques que proposent les Allemands. Ces derniers s'efforcent de pérenniser l'occupation en isolant diplomatiquement la France afin d'écarter toute guerre de revanche. C'est ainsi que BISMARK a soutenu les républicains contre les monarchistes afin d'effrayer les autres monarchies européennes. Il a aussi encouragé l'expansion coloniale française avec Jules FERRY, car il pense que notre pays n'aura pas les moyens, à la fois d'une politique coloniale et d'une politique européenne et c'est aussi une manière de favoriser les tensions avec la Grande Bretagne et l'Italie. Autant dire que tout ce qui touche l'Alsace - Lorraine est autant lié à la politique intérieure qu'internationale.

1887, c'est l'année du procès, c'est surtout l'année du renouvellement des alliances allemandes, c'est enfin une année électorale à la suite de la dissolution du Reichstag, les députés ayant refusé d'augmenter les crédits militaires. Une série d'incidents permettra de présenter la France comme un agresseur potentiel et BISMARK, dont l'autorité décline, espère ainsi ses alliances et ses crédits. C'est pourquoi une semaine avant les élections de 1887, il fait arrêter dix personnalités d'Alsace - Lorraine, dont Emile KOECHLIN BLECH et CHARLES (330) comme il fera arrêter quelques militants socialistes.

BISMARK est sûr de déclencher en France une vive riposte qui servira ses desseins tout en agitant en Allemagne le spectre d'une sécession. Or, en France, depuis l'échec de Jules FERRY et les élections de 1885, aucune majorité stable ne peut gouverner. Le régime républicain se voit attaqué de tous côtés et surtout par les milieux d'extrême-droite qui utilisent à leurs fins le jeune et brillant ministre de la guerre, le général BOULANGER, et une association à la limite de la légalité : la "Ligue des Patriotes".

Il est évident qu'en 1887 aucune guerre de revanche ne peut être envisagée sérieusement, mais il est possible d'affaiblir le régime en rassemblant tous les mécontents autour du thème de la patrie. L'arrestation des Alsaciens - Lorrains et en particulier d'Emile KOECHLIN, le seul de nationalité française, va permettre de relancer l'action antirépublicaine. La France, comme le souhaitait BISMARK, peut alors apparaître comme une menace pour la paix européenne.

Cette tension internationale retombera après un paroxysme en avril : l'affaire SCHNAEBELE. Dès le mois de mai, BISMARK ayant obtenu ses alliances et ses crédits laisse retomber l'agitation. Seules quelques victimes restent en prison et vont être jugées mais ce ne sont ni le vote des Alsaciens, ni la frénésie de DEROULEDE qui inciteront le chancelier à la clémence.

ARRESTATIONS ET INSTRUCTION:

Le dimanche 13 février 1887, à la sortie du culte, la gendarmerie arrêtait à Mulhouse Emile KOECHLIN, 35 ans, père de trois enfants, ingénieur et industriel, Alsacien ayant opté pour la nationalité française et de surcroît officier de territoriale dans l'armée française; mis au secret rigoureux à la prison de Mulhouse il vit bientôt arriver neuf compagnons d'infortune. Ceux-ci étaient, selon l'acte d'accusation:

Charles BLECH, 61 ans, cinq enfants industriel à Ste Marie aux mines, grand ami de GAMBETTA;

Richard BOLLECKER, 39 ans, ouvrier à Guebwiller ; il sera relâché le 14 mai ;

Charles SCHIFFMACHER, 30 ans, comptable à Mulhouse;

François FRAPP, 29 ans, employé à Pfastatt;

Eugène JORDAN, 30 ans, de nationalité suisse, industriel à Mesmunster;

Albert MOOK, 42 ans, meunier (?) à Mulhouse ; il sera relâché le 13 mai ;

Daniel REYBEL, 28 ans, comptable à Strasbourg;

Joseph FREUND, 50 ans, commissionnaire à Haguenau;

Adolphe HUMBERT, 72 ans, rentier à Metz.

Il y avait donc un joli choix, aussi bien dans les origines géographiques des inculpés que dans leurs métiers, 1 eurs âges et leurs positions sociales. Neuf Alsacien et un Lorrain avec, en tête de liste, deux membres de familles très connues à Mulhouse, tout cela devant frapper l'opinion des deux côtés de la frontière imposée par le traité de Francfort.

De quoi étaient-ils donc accusés ? Les perquisitions firent découvrir chez plusieurs quelques exemplaires, généralement anciens, du "Drapeau", journal édité à Paris par la "Ligue des Patriotes" et deux ou trois médailles des années 83 - 84 qui pouvaient montrer une appartenance à cette association française, patriotique, sportive (tir), et nettement antiallemande, comme aussi "revancharde". Tout cela était bien maigre pour un complot, bien peu menaçant pour l'Empire de Guillaume 1^{er} mais était suffisant pour orchestrer un procès que l'on vou1ait exemplaire.

Un juge prussien sera chargé de l'instruction qui aura lieu à Mulhouse ; les familles sont désolées et inquiètes, car la mauvaise foi de l'occupant est évidente et l'on peut tout craindre ; on envoie les très jeunes enfants d'Emile chez sa sœur dans la famille Peugeot, à Hérimoncourt et Elisabeth, son épouse, va tenter auprès d'amis ou de personnalités

mulhousiennes ou parisiennes mille démarches qui n'aboutiront jamais, car BISMARCK tenait à son procès.

LE PROCES

L'instruction dure trois mois, deux prisonniers seront relâchés et les autres seront traduits, sous l'inculpation de haute trahison, devant un Tribunal d'Empire, sorte de cour martiale spécialement constituée pour la circonstance. Avec un apparat exceptionnel (les quatorze juges siégeront en robe et toque amarante) et un sens bien germanique de la propagande (places réservées pour le roi de Saxe et un parterre de princes qui ont manifesté le désir d'assister au procès) les débats devant trente-deux journalistes allemands ou étrangers (le Temps y consacrera plusieurs colonnes par jour ainsi que le "Figaro", le "Matin", etc.) vont commencer par la lecture de l'acte d'accusation comportant trente-quatre pages constituées surtout d'extraits des statuts de la ligue des patriotes et de son journal "LE DRAPEAU". Il paraîtra plus tard, édité à Paris, un livre qui résume les débats, sous le titre "Le procès de Leipzig" écrit par le rédacteur en chef de la Gazette des Tribunaux de Leipzig dans un style d'une incroyable lourdeur et qui pue la propagande à cent lieues ; on se demande qui aurait pu le lire sans rire et qui a financé cette édition.

Les familles sont aussi présentes au palais de justice et l'on remarque Mesdames KOECHLIN et BLECH, celle-ci accompagnée des ses trois filles en grand deuil, nous dit la presse. A partir de ce moment, les accusés pourront converser presque librement avec leurs familles afin sans doute de montrer à tous la mansuétude des accusateurs. Il reste alors huit prévenus puisque deux avaient été relaxés en mai.

Les débats débutent le 14 juin et vont durer cinq jours ; en fait, on fera le procès de la ligue des patriotes et de la préparation de la revanche par les Français, ligueurs ou non ; les témoins sont peu convaincants, personne ne croit à la culpabilité et les débats seront plutôt ternes ; ils aboutiront néanmoins à quatre condamnations à des peines de forteresse : un an (avec déduction de la prison préventive) pour KOECHLIN, deux ans (sans déduction) pour BLECH et SCHIFFMACHER et un an et demi pour TRAPP ; les autres sont acquittés.

Mesdames KOECHLIN et BLECH partent alors pour Berlin afin de tenter d'obtenir la grâce des condamnés ou, à défaut, leur internement en Alsace, pas trop loin des familles, mais le 24 juin DEROULEDE tient un meeting tonitruant au cirque d'hiver qui se termine en bagarre et au cours duquel il déclare que KOECHLIN n'appartient plus à sa famille mais à la France ; c'était le meilleur moyen pour ôter à BISMARK toute idée d'indulgence. KOECHLIN et BLECH sont alors conduits à Magdebourg et enfermés dans la citadelle qui surplombe l'Elbe.

LA CAPTIVITE

Le peine de forteresse n'est pas la prison ordinaire mais un régime moins rigoureux et "honorable"; c'est ainsi qu'ici, il s'agit d'une maison assez banale de quatorze pièces entourée d'un jardin à la disposition des occupants et que BLECH ne manquera pas de cultiver à la saison: les clients sont généralement des allemands civils ou militaires condamnés pour des affaires de duels ayant mal fini. Une palissade en bois marque les limites du territoire, un capitaine et un feldwebel veillent de loin et s'efforcent de faire respecter le règlement, des ordonnances sont à la disposition des prisonniers et ce sont des traiteurs de la ville qui leur apportent, à leurs frais, les repas commandés.

Les deux alsaciens ont droit à deux sorties de trois heures par jour, au cours desquelles ils peuvent converser à leur guise ; ils se voient aussi dans leur chambre, ce qui amène parfois quelques remarques des gardiens mais ne va pas plus loin.

Bientôt, ils vont pouvoir recevoir chez eux et sans témoin leurs épouses qui s'étaient logées en ville ; "C'est bien, mais c'est tout de même une prison.", écrira Emile KOECHLIN dans le journal qu'il tient.

Ils sortent en ville, suivis d'assez loin par le feldwebel, pour assister aux offices, en allemand, du dimanche. Bien qu'il y eût des variations d'humeur chez les gardiens suivant celles de la chancellerie, qui elles-mêmes dépendaient des relations plus ou moins tendues entre la France et le Reich et de l'ardeur de la Ligue des Patriotes, tout se passa bien jusqu'au vendredi 17 février 1888 à minuit, heure exacte à laquelle fut libéré Emile KOECHLIN qui avait, à la minute près, accompli la totalité de sa peine. Il prit aussitôt, avec Elisabeth, le train pour Paris, laissant pour seize mois encore, et cette fois seul, son compagnon d'infortune.

Emile KOECHLIN verra tous ses biens en Alsace confisqués, il ne reviendra à Mulhouse qu'en 1918 alors que cette si coûteuse revanche sera un fait accompli : BISMARK et DEROULEDE ont depuis longtemps disparu ; il mourra à son tour en 1924 laissant cinq enfants dont les descendants couvrent la partie gauche de l'arbre familial.

Quant à Charles BLECH, sa peine accomplie, il sera exilé de l'Empire et donc de sa chère Alsace; il pourra néanmoins y revenir en 1899 et passer quelques étés à la maison familiale avant sa mort en 1903; auparavant il aura marié sa fille à René KOECHLIN (502 x) liant ainsi leurs deux familles déjà rapprochées par ces douloureux événements.

x lui aussi expulsé d'Alsace à l'époque du procès.

La récente série d'entretiens télévisés avec ARAGON, (octobre novembre 1979) a peut-être amené certains membres de la famille à s'interroger à nouveau : "Est-il, oui ou non, un KOECHLIN ? "

Un livre de Pierre DAIX "ARAGON, une vie à refaire", paru en 1975 (Le Seuil) consacrant plusieurs pages aux rapports de celui-ci avec son père, - le mystère de la naissance d'ARAGON est ainsi devenu du domaine public – ce père était Louis ANDRIEUX, époux d'Hélène KOECHLIN (157-2) et figurant ainsi dans notre Généalogie (373).

ARAGON est donc le demi-frère des 3 fils de ceux-ci, qui portaient le nom d'ANDRIEUX - KOECHLIN, et c'est en cela, qu'on peut soutenir que l'écrivain est un de nos proches.

Il n'est pas sans intérêt de donner ici quelques détails sur la vie mouvementée de Louis ANDRIEUX : Avocat à Lyon, et emprisonné à la fin du second Empire comme militant républicain, il est délivré par les "Communards" de Lyon, et devient Procureur de la République, puis député du Rhône. Il sera plus tard, député des Basses Alpes, mais a occupé entre temps les fonctions de Préfet de Police à Paris et d'Ambassadeur en Espagne.

C'est sans doute ce séjour en Espagne qui a amené Louis ANDRIEUX à choisir le nom d'ARAGON pour son fils ; il semble également que l'identité des initiales L.A. ait été voulue.

Au terme d'une longue carrière politique, Louis ANDRIEUX publiera ses mémoires : " A travers la République" (1926) et mourra à 91 ans en 1931.

CHARLES KOECHL1N A LONDRES

Le compositeur Charles KOECHLIN (n°371) avait fait en 1898 un voyage en Angleterre avec Gabriel FAURE : il avait réalisé pour celui-ci l'orchestration de la musique de scène de "Pelléas et Mélisande" (1) et il s'agissait pour eux d'assister aux premières représentations de la pièce dans un petit théâtre londonien.

(1) Le Pélléas et Mélisande de Claude DEBUSSY est postérieur (1902).

Madame Madeleine LI, fille du compositeur nous a communiqué les lettres adressées par le jeune homme à sa famille et on en trouvera ci-dessous quelques extraits ayant paru les plus caractéristiques du regard extasié du jeune Charles sur l'Angleterre qu'il découvrait alors.

L'enthousiasme dont il fait preuve à l'égard des Anglais et de leur façon de vivre pourra paraître excessif (en 1979), mais n'oublions pas qu'il s'agissait de l'Angleterre Victorienne, alors au pinacle des nations. Et n'a-t-on pas le droit, à 31 ans, de se montrer péremptoire dans ses jugements ?

Comme première impression, je trouvais que ce pays ressemblait beaucoup à la Hollande des environs de Harlem (sauf les canaux bien entendu).

Pourquoi ne parlait-on jamais de cette ressemblance ? C'est frappant... mêmes pelouses, mêmes beaux arbres, mêmes jolis cottages en briques foncées, avec des plantes grimpantes autour des fenêtres (celles-ci comme en Hollande, avec des stores seulement, et s'ouvrant de bas en haut). Même air tranquille et familial que l'on retrouve à toutes ces petites maisons de campagne ; ceux qui les habitent, on se 1es figure sains au physique et au moral, et cela fait plaisir à voir, je vous assure, quelque douloureuse que puisse être la comparaison avec les immondes Levallois-Perret, Becon-les-Bruyères, Vanves-Malakoff, ou avec les prétentieuses maisons d'Asnières, de Chatou et du Vésinet.

L'Anglais n'est pas très en dehors, aussi on en conclut qu'il n'est pas gai. Affaire de mots. Ce qui est le plus important, c'est qu'il a du calme, du sang-froid : exemple, les cochers de Londres qui jamais ne s'injurient, ne cherchent pas à se dépasser, ne vont pas bêtement comme à Paris fourrer le nez de leurs chevaux dans les fenêtres des omnibus. Ces gens sont calmes et méthodiques. Leur esprit a de l'ordre et de la précision. Et cela, c'est immense de résultats. Une grande force encore : les Anglais n'ont pas, comme nous, le sens du ridicule. Ils ne sont pas toujours portés à se moquer.

Hier dimanche, j'ai vu à Hyde Park une chose bien typique, et qui serait totalement impossible en France. Au milieu d'un cercle d'auditeurs très attentifs et très sérieux, discourait un jeune nomme, et de quoi parlait-il ? Il se proposait de démontrer, texte en main, (La Bible) que l'âme humaine n'est pas immortelle "I say, the man is not an immortable being..."

Plus loin, un autre parlait politique et socialisme ; d'autres encore prêchaient.

Tous les assistants, hommes du peuple, écoutaient avec un silence, un sérieux, une conviction stupéfiants. Et ma foi, ils avaient même l'air de comprendre...

En France, un gamin eût vite trouvé une répartie irrésistible ; mais je crois vraiment qu'il n'y a pas de gamins anglais, mais seulement des boys pas du tout gavroches.

Voyez du reste comme l'attitude du peuple écoutant le sermon permet la liberté dudit sermon. Et c'est là ce qui a facilité cette liberté dont on jouit en Angleterre. Le respect de la liberté d'autrui. J'oubliais de dire que les crieurs des rues, les camelots bruyants, etc., sont inconnus à Londres. On n'y entend pas annoncer les résultats des courses, la Patrie, le Jour.

J'ai eu plus d'étonnement à voir les nombreux parcs, que je ne croyais pas si beaux, si grands, et si nombreux. Il faut vraiment que les Parisiens n'aient pas le moindre sentiment de la nature, pour que ceux qui ont été à Londres n'aient pas plus remarqué la magnificence et le charme de ces admirables parcs. Et si vous voyiez comme cela est tenu... il y a certainement des gens du peuple, des pauvres, qui s'y promènent : malgré cela, tout y a un air de luxe, de propreté, de distinction extraordinaires et je pense aussi que les voyous (s'il y en a), à la vue de ces belles pelouses et de ces ombrages délicieux, se sentent pris d'un respect instinctif. Toujours est-il que je n'y ai pas vu, comme au Bois, des papiers, des ronds de saucisson, des bouteilles.

De même à Richemond, (c'est le Bougival de Londres). La Tamise y est pleine de gens qui canotent, mais tout ce monde là est distingué, admirablement et très naturellement correct. Et je suis sûr qu'ils ont autant de plaisir que nos canotiers de Nogent-sur-Marne. Mais ils ne crient jamais "Ohé, du canot..."

Je suis retourné, jeudi, à Pelléas et Mélisande. L'ensemble - pièce, mise en scène, costumes, musique, jeu des acteurs, décoration du théâtre- était exquis et d'une unité d'impression toute particulière. Les costumes et les attitudes étaient très "préraphaélite anglais"; Mélisande surtout, gracieuse et fine, était charmante. Et la musique de FAURE, souple et un peu vague, allant admirablement à la prose, traduite en anglais, de Maeterlinck. Un petit orchestre excellent, (surtout cette seconde fois), accompagnait la pièce, tantôt en entr'acte, tantôt en "mélodrame", comme dans l'Arlésienne. C'était une impression exquise, qu'on ne retrouvera peut-être pas si, cet hiver, Colonne joue cette musique au Châtelet. Quant à la pièce ellemême, à côté de trucs à la MAETERLINCK, un peu usés maintenant, et pas toujours très compréhensibles, il y a des choses délicieuses, profondes, poignantes : et du commencement à la fin une gradation admirable des sentiments et de l'émotion, jusqu'à la mort de Pelléas.

HAHN..., que je rencontre à la sortie me dit "quel ensemble, mon cher... Quel art... Pourquoi n'avons-nous pas cela à Paris ? "
Et ma foi, je suis de son avis.

FINANCES

DEPENSES (1er Bulletin 1.047,60 F) 2.304 Francs

(2 ème 1.256,40 F)

RECETTES Après le 1er Bulletin 1.995,00 F (des 41 cousins ou cousines)

Après le 2 ème 1.968,30 F (des 111 cousins ou cousines dont

quelques très généreux donateurs.)

Le « boni » provisoire de 1.679,30 F est plus que suffisant pour couvrir le coût du présent bulletin.